

CONDITIONS GENERALES DU PACK PRO ESSENTIEL (Au 1^{er} Février 2022)

L'adhésion au Pack Pro ESSENTIEL est non cessible et réservée aux professionnels (sociétés, commerçant, artisan, profession libérale, auto-entrepreneur, associations loi 1901) résidents français (hors DOM TOM) et pour des locations effectuées en France continentale (hors Corse).

Le Pack Pro ESSENTIEL permet à son titulaire professionnel de bénéficier d'avantages tarifaires sur les locations de véhicules (**sous réserve de disponibilité du véhicule**) ainsi que de l'adhésion directe au programme de fidélité Hertz Gold Plus Rewards.

I. AVANTAGES TARIFAIRES POUR LES VÉHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES EN FRANCE

Des Tarifs préférentiels sur :

- les locations de **véhicules utilitaires**, quelle que soit la durée,
 - **les locations de voitures pour une durée supérieure ou égale à 28 jours (location en moyenne durée)**
- Pack Pro ESSENTIEL « Medium » : de 85 à 200 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 2550 km.
 - Pack Pro ESSENTIEL « Large » : de 134 à 300 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 4020 km.

Le détail de ces grilles de tarifs préférentiels est remis au comptoir des agences Hertz proposant le Pack Pro ESSENTIEL. S'agissant de tarifs préférentiels Hertz non modifiables pendant les 12 mois d'adhésion, la grille tarifaire choisie par le client ne pourra pas être modifiée par ce dernier pendant ses 12 mois d'adhésion.

Des Remises sur le tarif public sur :

Les locations de voitures d'une durée inférieure à 28 jours.

- 15% de remise : Location d'une durée de 1 à 5 jours du lundi au jeudi midi inclus ainsi que pour les locations comprises entre 7 et 27 jours, sauf périodes de haute saison (Pâques, Eté, Noël, notamment)
- 10% de remise : Location le week-end (départ du jeudi midi au dimanche soir)
- 10% de remise : Location de 1 à 27 jours pendant les périodes de haute saison (Pâques, Eté, Noël notamment)
-

Le Pack Pro ESSENTIEL inclut :

- La suppression partielle de la franchise dommages (CDW)
- La suppression partielle de la franchise vol, tentative de vol ou vandalisme (TP)
- L'assistance 24H/24 et 7J/7

Le Pack Pro ESSENTIEL n'inclut pas : les frais annexes et les options tel que précisé sur la grille tarifaire. Le prix des frais annexes et des options est modifiable à tout moment et sans préavis.

II. ACCES DIRECT AU PROGRAMME DE FIDELITE HERTZ GOLD PLUS REWARDS

Lors de sa souscription à l'offre Pack Pro ESSENTIEL, le client peut adhérer gratuitement au programme de fidélité Hertz Gold Plus Rewards réservé aux meilleurs clients. Pour en bénéficier, le client devra fournir son adresse e-mail complète et valide lors de son adhésion au Pack Pro ESSENTIEL. Un e-mail lui sera ensuite envoyé avec un lien internet lui permettant de s'inscrire et de bénéficier ainsi des avantages suivants :

- Comptoirs prioritaires dans plus de 4000 agences dans le monde
- Points de fidélité Gold Plus Rewards cumulables dans les agences Hertz participantes en Europe et dans le reste du monde. Ces points sont ensuite échangeables contre des locations Hertz. Description du programme sur hertz.fr, rubrique Fidélité/Cartes de réduction.
- Des offres promotionnelles régulières.

III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le Titulaire du Pack Pro ESSENTIEL doit être un professionnel (société, commerçant, artisan, profession libérale, auto-entrepreneur, association loi 1901) et obligatoirement compléter le formulaire d'adhésion sur Hertz.fr à la rubrique Pack PRO et déposer un Kbis/ déclaration de création d'association. L'acceptation de l'offre implique de communiquer toutes les informations demandées sur le formulaire d'adhésion.

Le Titulaire doit être âgé de 21 ans minimum. Pour bénéficier des avantages du Pack Pro ESSENTIEL, le Titulaire doit effectuer ses locations en France continentale (hors Corse). Il doit être habilité à la conduite d'un véhicule, conformément aux Conditions générales de Location et aux règles de qualification Hertz ou franchisés Hertz en vigueur (âge, permis et moyens de paiement acceptés suivant la catégorie du véhicule loué).

Après confirmation de l'adhésion par le Titulaire, Hertz adresse un accusé de réception par voie électronique à l'adresse email du Titulaire confirmant l'acceptation définitive de l'offre.

IV. REGLEMENT DU PACK PRO ESSENTIEL

Le Pack Pro ESSENTIEL est délivré moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 19 € TTC, et d'un renouvellement à 9€ TTC.

Son règlement peut être effectué :

- Par carte bancaire : sur hertz.fr ou directement au comptoir ou lors d'une réservation auprès de la centrale de réservation téléphonique (0 825 861 861, 0.18€ttc/min)
- Directement sur le contrat de location souscrit par le client : au comptoir, ou lors d'une réservation auprès de la centrale de réservation téléphonique (0 825 861 861, 0.18€ttc/min).

Le Titulaire recevra par email, le code tarif (CDP) de son Pack Pro ESSENTIEL, ainsi que sa facture d'adhésion dans un délai de 2 à 3 semaines.

Hertz se réserve le droit de ne pas délivrer le Pack Pro ESSENTIEL en cas d'inexactitude ou d'insuffisance des informations fournies. Dans ce cas, Hertz procédera au remboursement de la cotisation éventuellement versée. Hertz peut mettre fin au droit du Titulaire d'utiliser sa carte Pack Pro ESSENTIEL et en ordonner la restitution en cas d'inexécution par le titulaire, de ses obligations résultant de tout contrat conclu par ce dernier avec Hertz ou les partenaires de la carte. Cette décision d'Hertz donnera lieu au remboursement de la dernière cotisation, si la carte n'a jamais été utilisée au cours de l'année. La cotisation entamée est due pour l'année entière et ne pourra donner lieu à un remboursement partiel.

V. CONDITIONS D'UTILISATION

Les remises et tarifs ci-dessus ne sont en aucun cas cumulables avec d'autres remises, promotions ou tarif négocié. Le Titulaire du Pack Pro ESSENTIEL est responsable de l'utilisation de celui-ci. En cas de perte ou de vol de sa carte, le titulaire devra en informer le service Marketing de Hertz France SAS — 6 avenue Gustave Eiffel - 78180 Montigny-le-Bretonneux, par lettre recommandée avec accusé de réception. Sur sa demande écrite, une nouvelle carte lui sera délivrée sans coût supplémentaire pour la durée restant à couvrir.

Le Pack Pro ESSENTIEL est valable 1 an à compter de la date d'émission, et sera renouvelé par décision du porteur, moyennant paiement de la cotisation applicable au moment du renouvellement. Hertz se réserve le droit de ne pas la renouveler.

A défaut de renouvellement de l'adhésion annuelle au Pack Pro ESSENTIEL, les tarifs publics (sans remise) s'appliqueront à toutes les locations postérieures à son expiration, pour les réservations non prépayées effectuées avant la date d'expiration annuelle de l'adhésion pour des locations devant avoir lieu après la fin de l'adhésion.

Le Titulaire du Pack Pro ESSENTIEL a l'obligation de respecter les présentes conditions, sans exception, et ne peut en aucun cas se faire rembourser ou vendre les produits et services liés à l'utilisation de cette carte. La possession d'un Pack Pro ESSENTIEL ne garantit pas la disponibilité d'un véhicule.

Les locations effectuées au moyen du Pack Pro ESSENTIEL sont soumises aux conditions générales de location Hertz ou franchisés Hertz, en vigueur au moment de la prise en charge du véhicule. Le Pack Pro ESSENTIEL n'est pas un moyen de paiement. Au départ de la location, le Titulaire de la carte doit présenter une carte bancaire à son nom et acceptée par Hertz.

Hertz ne saurait, en aucun cas, être tenu responsable des litiges nés entre le titulaire d'un Pack Pro ESSENTIEL et les prestataires autres que Hertz.

Tout litige pouvant naître entre le Titulaire (ayant contracté en qualité de professionnel) d'un Pack Pro ESSENTIEL et Hertz, sera de convention expresse, de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Versailles, ou de tout autre juridiction au seul choix de Hertz ou de ses franchisés et affiliés.

L'usage d'un Pack Pro ESSENTIEL implique l'acceptation, sans réserve ni restriction des présentes conditions.

Hertz se réserve le droit de changer, limiter ou modifier les règles du programme Pack Pro ESSENTIEL à tout moment sans préavis.

VI. DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce formulaire sont collectées par Hertz France en qualité de responsable de traitement, dont les coordonnées sont : Hertz France S.A.S. – 6 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

La finalité du traitement mis en œuvre est de permettre l'adhésion à la « Carte Hertz Pack Pro ESSENTIEL », qui consiste en un programme d'avantages incluant une offre tarifaire préférentielle pour la location de véhicule, et des services offerts durant les locations.

La base juridique du traitement est le contrat d'adhésion au programme tel que décrit dans les conditions générales. Ces données sont conservées pendant trente-six mois (douze mois d'adhésion et vingt-quatre mois pour permettre le renouvellement).

Hertz France - Société par actions simplifiée au capital de 105 382 786 Euros 377 839 667 R.C.S. Versailles - APE

7711 A - N° TVA intracommunautaire : FR 02 377 839 667

Siège social : 6 avenue Gustave Eiffel - 78180 Montigny Le Bretonneux

Les données sont destinées à Hertz France. Pour le traitement de ces données, Hertz France fait appel à son sous-traitant, la société The MIT COMPANY.

Toutes les données recueillies et suffixées par un astérisque (*) sont nécessaires pour adhérer au programme. En l'absence de recueil de ces données, il ne vous sera pas possible d'adhérer au programme.

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel et la rectification des données inexactes. Vous pouvez demander l'effacement des données et la limitation du traitement, et vous pouvez également vous opposer au traitement, dans les cas et dans les limites prévues par la législation applicable. Vous disposez du droit à la portabilité des données à caractère personnel que vous avez fournies à Hertz France, dans les conditions prévues par la législation applicable. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication après votre décès de vos données à caractère personnel traitées par Hertz France, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Le groupe HERTZ a désigné un Délégué à la protection des données, qui peut être contacté par e-mail à euprivacy@hertz.com ou par courrier à : Data Protection Officer, Hertz Europe, 11 Vine Street, Uxbridge, Middlewex, UB8 1 QE, UK.

Pour ce qui concerne le présent traitement, vous pouvez exercer les droits dont vous disposez en écrivant à Hertz France S.A.S. - Hertz Pack Pro ESSENTIEL - Service Marketing – 6 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny le Bretonneux sous réserve de justifier de votre identité en joignant une copie de votre pièce d'identité à votre demande.

Vous pouvez introduire une réclamation relative aux traitements de vos données à caractère personnel auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – www.cnil.fr – 3 place de Fontenoy 75007 Paris.

LES CONDITIONS GENERALES DU PACK PRO ESSENTIEL SONT MODIFIABLES PAR HERTZ À TOUT MOMENT SANS PREAVIS.

CONDITIONS GENERALES DU PACK PRO OPTIMAL (Au 1^{er} Février 2022)

L'adhésion au Pack Pro OPTIMAL est non cessible et réservée aux professionnels (sociétés, commerçant, artisan, profession libérale, auto-entrepreneur, associations loi 1901) résidents français (hors DOM TOM) et pour des locations effectuées en France continentale (hors Corse).

Le Pack Pro OPTIMAL permet à son titulaire professionnel de bénéficier d'avantages tarifaires sur les locations de véhicules (**sous réserve de disponibilité du véhicule**) ainsi que de l'adhésion directe au programme de fidélité Hertz Gold Plus Rewards.

I. AVANTAGES TARIFAIRES POUR LES VÉHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES EN FRANCE

Des Tarifs préférentiels sur :

- les locations de **véhicules utilitaires**, quelle que soit la durée,
 - **les locations de voitures pour une durée supérieure ou égale à 28 jours (location en moyenne durée)**
- Pack Pro OPTIMAL « Medium » : de 85 à 200 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 2550 km.
 - Pack Pro OPTIMAL « Large » : de 134 à 300 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 4020 km.

Le détail de ces grilles de tarifs préférentiels est remis au comptoir des agences Hertz proposant le Pack Pro OPTIMAL. S'agissant de tarifs préférentiels Hertz non modifiables pendant les 12 mois d'adhésion, la grille tarifaire choisie par le client ne pourra pas être modifiée par ce dernier pendant ses 12 mois d'adhésion.

Des Remises sur le tarif public sur :

Les locations de voitures d'une durée inférieure à 28 jours.

- 15% de remise : Location d'une durée de 1 à 5 jours du lundi au jeudi midi inclus ainsi que pour les locations comprises entre 7 et 27 jours, sauf périodes de haute saison (Pâques, Eté, Noël, notamment)
- 10% de remise : Location le week-end (départ du jeudi midi au dimanche soir)
- 10% de remise : Location de 1 à 27 jours pendant les périodes de haute saison (Pâques, Eté, Noël notamment)
-

Le Pack Pro OPTIMAL inclut :

- La suppression partielle de la franchise dommages (CDW)
- La suppression partielle de la franchise vol, tentative de vol ou vandalisme (TP)
- Le supplément conducteur additionnel
- L'assistance 24H/24 et 7J/7

Le Pack Pro OPTIMAL n'inclut pas : les frais annexes et les options tel que précisé sur la grille tarifaire. Le prix des frais annexes et des options est modifiable à tout moment et sans préavis.

II. ACCES DIRECT AU PROGRAMME DE FIDELITE HERTZ GOLD PLUS REWARDS

Lors de sa souscription à l'offre Pack Pro OPTIMAL, le client peut adhérer gratuitement au programme de fidélité Hertz Gold Plus Rewards réservé aux meilleurs clients. Pour en bénéficier, le client devra fournir son adresse e-mail complète et valide lors de son adhésion au Pack Pro OPTIMAL. Un e-mail lui sera ensuite envoyé avec un lien internet lui permettant de s'inscrire et de bénéficier ainsi des avantages suivants :

- Comptoirs prioritaires dans plus de 4000 agences dans le monde
- Points de fidélité Gold Plus Rewards cumulables dans les agences Hertz participantes en Europe et dans le reste du monde. Ces points sont ensuite échangeables contre des locations Hertz. Description du programme sur hertz.fr, rubrique Fidélité/Cartes de réduction.
- Des offres promotionnelles régulières.

III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le Titulaire du Pack Pro OPTIMAL doit être un professionnel (société, commerçant, artisan, profession libérale, auto-entrepreneur, association loi 1901) et obligatoirement compléter le formulaire d'adhésion sur Hertz.fr à la rubrique Pack PRO et déposer un Kbis/ déclaration de création d'association. L'acceptation de l'offre implique de communiquer toutes les informations demandées sur le formulaire d'adhésion.

Le Titulaire doit être âgé de 21 ans minimum. Pour bénéficier des avantages du Pack Pro OPTIMAL, le Titulaire doit effectuer ses locations en France continentale (hors Corse). Il doit être habilité à la conduite d'un véhicule, conformément aux Conditions générales de Location et aux règles de qualification Hertz ou franchisés Hertz en vigueur (âge, permis et moyens de paiement acceptés suivant la catégorie du véhicule loué).

Après confirmation de l'adhésion par le Titulaire, Hertz adresse un accusé de réception par voie électronique à l'adresse email du Titulaire confirmant l'acceptation définitive de l'offre.

IV. REGLEMENT DU PACK PRO OPTIMAL

Le Pack Pro OPTIMAL est délivré moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 39 € TTC, et d'un renouvellement à 29€ TTC.

Son règlement peut être effectué :

- Par carte bancaire : sur hertz.fr ou directement au comptoir ou lors d'une réservation auprès de la centrale de réservation téléphonique (0 825 861 861, 0.18€ttc/min)
- Directement sur le contrat de location souscrit par le client : au comptoir, ou lors d'une réservation auprès de la centrale de réservation téléphonique (0 825 861 861, 0.18€ttc/min).

Le Titulaire recevra par email, le code tarif (CDP) de son Pack Pro OPTIMAL, ainsi que sa facture d'adhésion dans un délai de 2 à 3 semaines.

Hertz se réserve le droit de ne pas délivrer le Pack Pro OPTIMAL en cas d'inexactitude ou d'insuffisance des informations fournies. Dans ce cas, Hertz procédera au remboursement de la cotisation éventuellement versée. Hertz peut mettre fin au droit du Titulaire d'utiliser sa carte Pack Pro OPTIMAL et en ordonner la restitution en cas d'inexécution par le titulaire, de ses obligations résultant de tout contrat conclu par ce dernier avec Hertz ou les partenaires de la carte. Cette décision d'Hertz donnera lieu au remboursement de la dernière cotisation, si la carte n'a jamais été utilisée au cours de l'année. La cotisation entamée est due pour l'année entière et ne pourra donner lieu à un remboursement partiel.

V. CONDITIONS D'UTILISATION

Les remises et tarifs ci-dessus ne sont en aucun cas cumulables avec d'autres remises, promotions ou tarif négocié. Le Titulaire du Pack Pro OPTIMAL est responsable de l'utilisation de celui-ci. En cas de perte ou de vol de sa carte, le titulaire devra en informer le service Marketing de Hertz France SAS — 6 avenue Gustave Eiffel - 78180 Montigny-le-Bretonneux, par lettre recommandée avec accusé de réception. Sur sa demande écrite, une nouvelle carte lui sera délivrée sans coût supplémentaire pour la durée restant à couvrir.

Le Pack Pro OPTIMAL est valable 1 an à compter de la date d'émission, et sera renouvelé par décision du porteur, moyennant paiement de la cotisation applicable au moment du renouvellement. Hertz se réserve le droit de ne pas la renouveler.

A défaut de renouvellement de l'adhésion annuelle au Pack Pro OPTIMAL, les tarifs publics (sans remise) s'appliqueront à toutes les locations postérieures à son expiration, pour les réservations non prépayées effectuées avant la date d'expiration annuelle de l'adhésion pour des locations devant avoir lieu après la fin de l'adhésion.

Le Titulaire du Pack Pro OPTIMAL a l'obligation de respecter les présentes conditions, sans exception, et ne peut en aucun cas se faire rembourser ou vendre les produits et services liés à l'utilisation de cette carte. La possession d'un Pack Pro OPTIMAL ne garantit pas la disponibilité d'un véhicule.

Les locations effectuées au moyen du Pack Pro OPTIMAL sont soumises aux conditions générales de location Hertz ou franchisés Hertz, en vigueur au moment de la prise en charge du véhicule. Le Pack Pro OPTIMAL n'est pas un moyen de paiement. Au départ de la location, le Titulaire de la carte doit présenter une carte bancaire à son nom et acceptée par Hertz.

Hertz ne saurait, en aucun cas, être tenu responsable des litiges nés entre le titulaire d'un Pack Pro OPTIMAL et les prestataires autres que Hertz.

Tout litige pouvant naître entre le Titulaire (ayant contracté en qualité de professionnel) d'un Pack Pro OPTIMAL et Hertz, sera de convention expresse, de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Versailles, ou de tout autre juridiction au seul choix de Hertz ou de ses franchisés et affiliés.

L'usage d'un Pack Pro OPTIMAL implique l'acceptation, sans réserve ni restriction des présentes conditions.

Hertz se réserve le droit de changer, limiter ou modifier les règles du programme Pack Pro OPTIMAL à tout moment sans préavis.

VI. DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce formulaire sont collectées par Hertz France en qualité de responsable de traitement, dont les coordonnées sont : Hertz France S.A.S. – 6 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

La finalité du traitement mis en œuvre est de permettre l'adhésion à la « Carte Hertz Pack Pro OPTIMAL », qui consiste en un programme d'avantages incluant une offre tarifaire préférentielle pour la location de véhicule, et des services offerts durant les locations.

La base juridique du traitement est le contrat d'adhésion au programme tel que décrit dans les conditions générales. Ces données sont conservées pendant trente-six mois (douze mois d'adhésion et vingt-quatre mois pour permettre le renouvellement).

Hertz France - Société par actions simplifiée au capital de 105 382 786 Euros 377 839 667 R.C.S. Versailles - APE

7711 A - N° TVA intracommunautaire : FR 02 377 839 667

Siège social : 6 avenue Gustave Eiffel - 78180 Montigny Le Bretonneux

Les données sont destinées à Hertz France. Pour le traitement de ces données, Hertz France fait appel à son sous-traitant, la société The MIT COMPANY.

Toutes les données recueillies et suffixées par un astérisque (*) sont nécessaires pour adhérer au programme. En l'absence de recueil de ces données, il ne vous sera pas possible d'adhérer au programme.

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel et la rectification des données inexactes. Vous pouvez demander l'effacement des données et la limitation du traitement, et vous pouvez également vous opposer au traitement, dans les cas et dans les limites prévues par la législation applicable. Vous disposez du droit à la portabilité des données à caractère personnel que vous avez fournies à Hertz France, dans les conditions prévues par la législation applicable. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication après votre décès de vos données à caractère personnel traitées par Hertz France, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Le groupe HERTZ a désigné un Délégué à la protection des données, qui peut être contacté par e-mail à euprivacy@hertz.com ou par courrier à : Data Protection Officer, Hertz Europe, 11 Vine Street, Uxbridge, Middlewex, UB8 1 QE, UK.

Pour ce qui concerne le présent traitement, vous pouvez exercer les droits dont vous disposez en écrivant à Hertz France S.A.S. - Hertz Pack Pro OPTIMAL - Service Marketing – 6 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny le Bretonneux sous réserve de justifier de votre identité en joignant une copie de votre pièce d'identité à votre demande.

Vous pouvez introduire une réclamation relative aux traitements de vos données à caractère personnel auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – www.cnil.fr – 3 place de Fontenoy 75007 Paris.

LES CONDITIONS GENERALES DU PACK PRO OPTIMAL SONT MODIFIABLES PAR HERTZ À TOUT MOMENT SANS PREAVIS.

CONDITIONS GENERALES DU PACK PRO PREMIUM (Au 1^{er} Février 2022)

L'adhésion au Pack Pro PREMIUM est non cessible et réservée aux professionnels (sociétés, commerçant, artisan, profession libérale, auto-entrepreneur, associations loi 1901) résidents français (hors DOM TOM) et pour des locations effectuées en France continentale (hors Corse).

Le Pack Pro PREMIUM permet à son titulaire professionnel de bénéficier d'avantages tarifaires sur les locations de véhicules (**sous réserve de disponibilité du véhicule**) ainsi que de l'adhésion directe au programme de fidélité Hertz Gold Plus Rewards.

I. AVANTAGES TARIFAIRES POUR LES VÉHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES EN FRANCE

Des Tarifs préférentiels sur :

- les locations de **véhicules utilitaires**, quelle que soit la durée,
 - **les locations de voitures pour une durée supérieure ou égale à 28 jours (location en moyenne durée)**
- Pack Pro PREMIUM « Medium » : de 85 à 200 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 2550 km.
 - Pack Pro PREMIUM « Large » : de 134 à 300 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 4020 km.

Le détail de ces grilles de tarifs préférentiels est remis au comptoir des agences Hertz proposant le Pack Pro PREMIUM. S'agissant de tarifs préférentiels Hertz non modifiables pendant les 12 mois d'adhésion, la grille tarifaire choisie par le client ne pourra pas être modifiée par ce dernier pendant ses 12 mois d'adhésion.

Des Remises sur le tarif public sur :

Les locations de voitures d'une durée inférieure à 28 jours.

- 15% de remise : Location d'une durée de 1 à 5 jours du lundi au jeudi midi inclus ainsi que pour les locations comprises entre 7 et 27 jours, sauf périodes de haute saison (Pâques, Eté, Noël, notamment)
- 10% de remise : Location le week-end (départ du jeudi midi au dimanche soir)
- 10% de remise : Location de 1 à 27 jours pendant les périodes de haute saison (Pâques, Eté, Noël notamment)
-

Le Pack Pro PREMIUM inclut :

- La suppression partielle de la franchise dommages (CDW)
- La suppression partielle de la franchise vol, tentative de vol ou vandalisme (TP)
- Le supplément conducteur additionnel
- Le supplément Jeune conducteur
- L'assistance 24H/24 et 7J/7

Le Pack Pro PREMIUM n'inclut pas : les frais annexes et les options tel que précisé sur la grille tarifaire. Le prix des frais annexes et des options est modifiable à tout moment et sans préavis.

II. ACCES DIRECT AU PROGRAMME DE FIDELITE HERTZ GOLD PLUS REWARDS

Lors de sa souscription à l'offre Pack Pro PREMIUM, le client peut adhérer gratuitement au programme de fidélité Hertz Gold Plus Rewards réservé aux meilleurs clients. Pour en bénéficier, le client devra fournir son adresse e-mail complète et valide lors de son adhésion au Pack Pro PREMIUM. Un e-mail lui sera ensuite envoyé avec un lien internet lui permettant de s'inscrire et de bénéficier ainsi des avantages suivants :

- Comptoirs prioritaires dans plus de 4000 agences dans le monde
- Points de fidélité Gold Plus Rewards cumulables dans les agences Hertz participantes en Europe et dans le reste du monde. Ces points sont ensuite échangeables contre des locations Hertz. Description du programme sur hertz.fr, rubrique Fidélité/Cartes de réduction.
- Des offres promotionnelles régulières.

III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le Titulaire du Pack Pro PREMIUM doit être un professionnel (société, commerçant, artisan, profession libérale, auto-entrepreneur, association loi 1901) et obligatoirement compléter le formulaire d'adhésion sur Hertz.fr à la rubrique Pack PRO et déposer un Kbis/ déclaration de création d'association. L'acceptation de l'offre implique de communiquer toutes les informations demandées sur le formulaire d'adhésion.

Le Titulaire doit être âgé de 21 ans minimum. Pour bénéficier des avantages du Pack Pro PREMIUM, le Titulaire doit effectuer ses locations en France continentale (hors Corse). Il doit être habilité à la conduite d'un véhicule, conformément aux Conditions générales de Location et aux règles de qualification Hertz ou franchisés Hertz en vigueur (âge, permis et moyens de paiement acceptés suivant la catégorie du véhicule loué).

Après confirmation de l'adhésion par le Titulaire, Hertz adresse un accusé de réception par voie électronique à l'adresse email du Titulaire confirmant l'acceptation définitive de l'offre.

IV. REGLEMENT DU PACK PRO PREMIUM

Le Pack Pro PREMIUM est délivré moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 99 € TTC, et d'un renouvellement à 69€ TTC.

Son règlement peut être effectué :

- Par carte bancaire : sur hertz.fr ou directement au comptoir ou lors d'une réservation auprès de la centrale de réservation téléphonique (0 825 861 861, 0.18€ttc/min)
- Directement sur le contrat de location souscrit par le client : au comptoir, ou lors d'une réservation auprès de la centrale de réservation téléphonique (0 825 861 861, 0.18€ttc/min).

Le Titulaire recevra par email, le code tarif (CDP) de son Pack Pro PREMIUM, ainsi que sa facture d'adhésion dans un délai de 2 à 3 semaines.

Hertz se réserve le droit de ne pas délivrer le Pack Pro PREMIUM en cas d'inexactitude ou d'insuffisance des informations fournies. Dans ce cas, Hertz procédera au remboursement de la cotisation éventuellement versée. Hertz peut mettre fin au droit du Titulaire d'utiliser sa carte Pack Pro PREMIUM et en ordonner la restitution en cas d'inexécution par le titulaire, de ses obligations résultant de tout contrat conclu par ce dernier avec Hertz ou les partenaires de la carte. Cette décision d'Hertz donnera lieu au remboursement de la dernière cotisation, si la carte n'a jamais été utilisée au cours de l'année. La cotisation entamée est due pour l'année entière et ne pourra donner lieu à un remboursement partiel.

V. CONDITIONS D'UTILISATION

Les remises et tarifs ci-dessus ne sont en aucun cas cumulables avec d'autres remises, promotions ou tarif négocié. Le Titulaire du Pack Pro PREMIUM est responsable de l'utilisation de celui-ci. En cas de perte ou de vol de sa carte, le titulaire devra en informer le service Marketing de Hertz France SAS — 6 avenue Gustave Eiffel - 78180 Montigny-le-Bretonneux, par lettre recommandée avec accusé de réception. Sur sa demande écrite, une nouvelle carte lui sera délivrée sans coût supplémentaire pour la durée restant à couvrir.

Le Pack Pro PREMIUM est valable 1 an à compter de la date d'émission, et sera renouvelé par décision du porteur, moyennant paiement de la cotisation applicable au moment du renouvellement. Hertz se réserve le droit de ne pas la renouveler.

A défaut de renouvellement de l'adhésion annuelle au Pack Pro PREMIUM, les tarifs publics (sans remise) s'appliqueront à toutes les locations postérieures à son expiration, pour les réservations non prépayées effectuées avant la date d'expiration annuelle de l'adhésion pour des locations devant avoir lieu après la fin de l'adhésion.

Le Titulaire du Pack Pro PREMIUM a l'obligation de respecter les présentes conditions, sans exception, et ne peut en aucun cas se faire rembourser ou vendre les produits et services liés à l'utilisation de cette carte. La possession d'un Pack Pro PREMIUM ne garantit pas la disponibilité d'un véhicule.

Les locations effectuées au moyen du Pack Pro PREMIUM sont soumises aux conditions générales de location Hertz ou franchisés Hertz, en vigueur au moment de la prise en charge du véhicule. Le Pack Pro PREMIUM n'est pas un moyen de paiement. Au départ de la location, le Titulaire de la carte doit présenter une carte bancaire à son nom et acceptée par Hertz.

Hertz ne saurait, en aucun cas, être tenu responsable des litiges nés entre le titulaire d'un Pack Pro PREMIUM et les prestataires autres que Hertz.

Tout litige pouvant naître entre le Titulaire (ayant contracté en qualité de professionnel) d'un Pack Pro PREMIUM et Hertz, sera de convention expresse, de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Versailles, ou de tout autre juridiction au seul choix de Hertz ou de ses franchisés et affiliés.

L'usage d'un Pack Pro PREMIUM implique l'acceptation, sans réserve ni restriction des présentes conditions.

Hertz se réserve le droit de changer, limiter ou modifier les règles du programme Pack Pro Premium à tout moment sans préavis.

VI. DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans ce formulaire sont collectées par Hertz France en qualité de responsable de traitement, dont les coordonnées sont : Hertz France S.A.S. – 6 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

La finalité du traitement mis en œuvre est de permettre l'adhésion à la « Carte Hertz Pack Pro PREMIUM », qui consiste en un programme d'avantages incluant une offre tarifaire préférentielle pour la location de véhicule, et des services offerts durant les locations.

La base juridique du traitement est le contrat d'adhésion au programme tel que décrit dans les conditions générales. Ces données sont conservées pendant trente-six mois (douze mois d'adhésion et vingt-quatre mois pour permettre le renouvellement).

Hertz France - Société par actions simplifiée au capital de 105 382 786 Euros 377 839 667 R.C.S. Versailles - APE

7711 A - N° TVA intracommunautaire : FR 02 377 839 667

Siège social : 6 avenue Gustave Eiffel - 78180 Montigny Le Bretonneux

Les données sont destinées à Hertz France. Pour le traitement de ces données, Hertz France fait appel à son sous-traitant, la société The MIT COMPANY.

Toutes les données recueillies et suffixées par un astérisque (*) sont nécessaires pour adhérer au programme. En l'absence de recueil de ces données, il ne vous sera pas possible d'adhérer au programme.

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel et la rectification des données inexactes. Vous pouvez demander l'effacement des données et la limitation du traitement, et vous pouvez également vous opposer au traitement, dans les cas et dans les limites prévues par la législation applicable. Vous disposez du droit à la portabilité des données à caractère personnel que vous avez fournies à Hertz France, dans les conditions prévues par la législation applicable. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication après votre décès de vos données à caractère personnel traitées par Hertz France, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Le groupe HERTZ a désigné un Délégué à la protection des données, qui peut être contacté par e-mail à euprivacy@hertz.com ou par courrier à : Data Protection Officer, Hertz Europe, 11 Vine Street, Uxbridge, Middlewex, UB8 1 QE, UK.

Pour ce qui concerne le présent traitement, vous pouvez exercer les droits dont vous disposez en écrivant à Hertz France S.A.S. - Hertz Pack Pro Premium - Service Marketing – 6 avenue Gustave Eiffel, 78180 Montigny le Bretonneux sous réserve de justifier de votre identité en joignant une copie de votre pièce d'identité à votre demande.

Vous pouvez introduire une réclamation relative aux traitements de vos données à caractère personnel auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – www.cnil.fr – 3 place de Fontenoy 75007 Paris.

LES CONDITIONS GENERALES DU PACK PRO PREMIUM SONT MODIFIABLES PAR HERTZ À TOUT MOMENT SANS PREAVIS.